

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 4 JUILLET 2022

N° 2022-330 BORNAGE – POLARIS NORD – CHANTONNAY

Nomenclature des actes : 1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 attribuant des délégations à la Présidente,

La Présidente décide de retenir la proposition de GÉOUEST pour un relevé topographique complet des terrains situés dans l'espace d'activités de Polaris Nord.

Le montant est de 1 980,00 € HT.

À CHANTONNAY, le 4 juillet 2022

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

#signature

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage à la date de la signature électronique.